

a été proposé par M. H. Trudel, secondé par M. C. Martin, que M. Joseph Beaudet soit élu président "pro tempore", et proposé par M. F. Rochefort, appuyé par M. E. Guimond, que M. C. Martin soit élu vice-président. La démission de M. Racine, censeur, a été acceptée; M. E. Guimond a été élu receveur. On procéda ensuite au paiement des bénéfices en maladie.

Nous devons dire que M. J. M. Lemieux, organisateur, est passé à Sault Ste-Marie au commencement de juin et y a fait un superbe travail d'organisation et de recrutement.

Notre espérance est que ce Conseil aura, à l'avenir, une organisation parfaite, surtout si on y travaille dans la concorde et l'harmonie.

A Thetford Mines.

A l'occasion des noces d'argent sacerdotales du Révérend J. E. Goudreau, curé de Thetford Mines, une fête superbe a eu lieu dans cette paroisse. M. Arthur Béliveau, avocat de Trois-Rivières et 1er vice-président de l'Union Saint-Joseph du Canada, y était présent. Il a exprimé au héros de la fête les vœux du Conseil Exécutif et des 24,000 membres de cette puissante association canadienne-française.

Il a ensuite félicité les organisateurs de la fête d'avoir eu l'heureuse idée d'associer les unions mutuelles canadiennes-françaises à cette fête grandiose d'un membre du clergé canadien-français. Ils ont compris que ces unions sont un facteur puissant pour assurer le progrès et le succès de notre race en Amérique. Et puisque nous devons tant au clergé canadien-français sous ce rapport, il convenait de réunir ces deux éléments.

Il a rappelé que le succès du grand Congrès d'Education de la province d'Ontario est dû en grande partie à l'Union St-Joseph du Canada. Pour toutes ces raisons, il rappelle aux Canadiens-français que c'est un devoir pour eux d'encourager surtout ces associations canadiennes-françaises de préférence aux sociétés étrangères, puisque les économies de ces sociétés servent à faciliter les œuvres nationales telles que les municipalités scolaires, les communautés religieuses et autres, par les prêts qu'elles leur font.

La Saint-Jean-Baptiste.

La fête patronale des Canadiens-français de la capitale a été

célébrée à la paroisse St-François d'Assise, cette année.

Préparée par le Rév. Père Conrad, curé, la célébration a revêtu un caractère tout à fait patriotique.

Une messe en plein air en a fait le charme.

Il y a eu ensuite, dans une salle spacieuse, banquet et discours.

Inutile de dire que les membres de l'Union St-Joseph du Canada assistaient en nombre à cette fête. Représentaient l'Exécutif, M. G. W. Séguin, président général et M. O. Durocher, directeur général.

Ormstown.

La bénédiction de la bannière du Conseil de Ormstown de l'Union St-Joseph du Canada a eu lieu le 26 juin. La cérémonie a obtenu un succès complet. A son grand regret l'Exécutif n'a pu s'y faire représenter, parce qu'il avait déjà accepté plusieurs invitations pour ce jour-là.

La cérémonie religieuse a été surtout imposante. Monsieur le Curé a donné un magnifique sermon.

A 1 heure, dans la vaste salle de l'école, brillamment décorée pour la circonstance, a eu lieu un banquet, sous la présidence d'honneur du Révérend M. Quesnel, chapelain de la Société. Plus de soixante convives ont pris place autour des tables; il y avait des délégués des sociétés-sœurs.

Un percepteur dévoué.

Un percepteur nous écrivait, ces jours derniers, en ces termes:

"C'est avec peine que je me vois obligé de cesser de faire la perception pour l'Union St-Joseph du Canada. Je vais remettre les livres à un autre parce que je quitte la paroisse. Cela me fait de la peine, non parce que je vais perdre une commission très petite vraiment, mais parce que je ne travaillerai plus pour une société que j'aime et qui accomplit tant de bien."

Voilà une lettre très courte, très simple, mais très éloquente. Nous taisons le nom de son auteur pour ne pas froisser sa modestie. Néanmoins nous le félicitons de son dévouement et de son désintéressement. Puisse-t-il compter de nombreux imitateurs.

M. P. H. A. Caron.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. P. H. A. Caron de Rimouski, a été nommé percepteur du

Président Général avec juridiction sur les Conseils de Price, de St-Donat, de Ste-Angèle et de St-Gabriel.

Comme on le sait, M. Caron est membre de l'Exécutif de l'Union St-Joseph du Canada, remplissant les fonctions de Sergent d'Armes.

Sa nomination de Commissaire du Président Général est un gage assuré de la bonne administration des conseils ci-haut mentionnés.

St-Côme Linières.

Voici la liste des officiers du Conseil No 69 de St-Côme Linières, comté de Beauce:

Chapelain, Rév. Joseph Elie, dit Breton; président, M. Joseph Bélanger; 1er vice-président, M. Joseph Irénée Veilleux; 2e vice-président, M. Philippe Carter; receveur et trésorier, M. Napoléon Dumas; secrétaire, M. Raoul Rhéaume; censeurs, MM. Pierre Fortin, Alphonse Dumas et Siméon Jacques; visiteurs de malades, MM. Cyrille Rhéaume et Elzéard Dumas; commissaire-ordonnateur, M. Georges Larochelle; comité mortuaire, MM. Cyrille Rhéaume et Joseph Genesse.

A Pembroke.

Le 3 juillet avait lieu une grande assemblée à Pembroke, sous les auspices de l'Union St-Joseph du Canada, au profit de cette société et du Congrès d'Education.

Etaient présents: le Révérend M. Ximpton, curé desservant de Pembroke et président du Conseil de l'Union St-Joseph de l'endroit; le Révérend M. Martel, curé de La Passe; le Révérend M. Pontbriand, M. O. Durocher, directeur général de l'Union St-Joseph du Canada, M. Nap. Fink, commissaire du Président général; M. Joseph Fortier, receveur de l'Union St-Joseph; MM. Longpré, Cousineau et autres. On avait eu l'heureuse idée d'inviter les dames à l'assemblée.

De magnifiques discours ont été prononcés, principalement par les Révérends MM. Ximpton, Martel, et Pontbriand, puis par MM. Durocher, Fink, Fortier, etc.

Le directeur général de l'Union St-Joseph du Canada s'est appliqué à démontrer la part prise par la société dans l'organisation du Congrès d'Education. Il a parlé avec une éloquence et un patriotisme qui lui ont valu de chaleureux applaudissements.

Nos Organisateurs.

Nos organisateurs sont actuellement actifs sur la route. M. C.

S. O. Boudreault, inspecteur général, est dans le district de Québec depuis la dernière semaine de juin; il doit aller jusqu'au bas du fleuve. M. J. M. Lemieux parcourt la Gaspésie et doit aller dans les provinces maritimes. M. L. J. Bourdon est à Winnipeg. M. G. Tessier visite la région du Lac St-Jean. M. N. Wallot travaille dans le district de Montréal et M. F. X. Julien dans les comtés d'Arthabaska et de Drummond.

AVIS

Ottawa, 15 juillet 1910.

Aux membres de l'Union
St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de août prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 166 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

POUR RIRE

Lut—J'étais un insensé quand je t'ai épousé.

Elle—Je le savais, mais j'espérais le cas curable.

L'orateur—Je veux la réforme des lois; je veux la réforme de l'administration; je veux la réforme du tarif; je veux le....

Un auditeur—....chloroforme!

Les sociétés de secours mutuelles constituent une armée pacifique plus nombreuse que les armées de guerre réunies de la France, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Autriche, de l'Italie, de l'Angleterre, du Japon et de la Turquie.